

Expérimentation des paiements pour services environnementaux

Dossier de la rédaction de H2o
March 2023

Inciter financièrement les agriculteurs à se lancer dans une démarche résiliente, encourager la performance environnementale des exploitations agricoles et contribuer ainsi directement à la transition agro-écologique : c'est l'objectif des paiements pour services environnementaux (PSE), expérimentés depuis 2020 par le ministère de la Transition écologique et de la Cohésion des territoires et les agences de l'eau. À l'occasion du Salon international de l'agriculture, le ministère présente la plateforme nationale des projets PSE mis en place dans les territoires et les indicateurs retenus. 153 projets en faveur de l'eau et de la biodiversité y sont référencés.

Plateforme PSE